

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2020-04-17-00452 Référence de la demande : n°2020-00452-011-001

Dénomination du projet : Suivi de dynamique de populations et étude génétique des populations de sonneur à ventre jaune

Lieu des opérations : -Département : Seine et Marne

Bénéficiaire : Société nationale de protection de la nature

MOTIVATION ou CONDITIONS

Après avoir pris connaissance de la demande de capture et prélèvement par frottis buccaux + photographies d'individus de Sonneur à ventre jaune déposée par la SNPN dans la vallée du Petit Morin en Seine-et-Marne, et eu égard à l'expérience du demandeur,

un avis favorable sans réserve est accordé à cette demande de dérogation qui ne nuira pas à l'état de conservation de l'espèce concernée, bénéficiaire d'un plan national d'action, pour une période qui s'étend de ce jour à fin septembre 2021.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel METAIS

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 31 août 2020

Signature :

